

Durée : 25 jours soit : 175 heures hors examen.
Plus 7 heures d'examen.

Les dirigeants et les salariés d'entreprises exerçant l'une des activités mentionnées à l'article 1^{er} de la loi du 12 juillet 1983 susvisée justifient de leur aptitude professionnelle par la détention d'une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou d'un titre reconnu par un état membre de l'union européenne ou par un des états parties à l'accord sur l'espace économique européen. Dans les conditions prévues par le Décret n°2005-1122 du 06 septembre 2005.

Objectifs :

Obtenir le diplôme Titre à Finalité Professionnelle de l'Agent de Prévention et de Sécurité.

Pré-requis :

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

Savoir lire, écrire, parler et comprendre le français (test d'aptitude défini par le niveau B1)

Obtenir une autorisation préalable du C.N.A.P.S

Avant l'entrée en formation

Lors de la journée de présentation du centre ainsi que de la formation TFP APS qui se déroulera deux semaines au moins avant la formation, deux livrets vous seront remis, un livret d'accueil du centre et un livret explicatif de la formation, la convocation à la formation qui vous sera remise en main propre et l'explication du passage de l'examen. Un test B1 (Niveau CAP) du cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/REC 2008 du 02 juillet 2008, doit être effectué afin de savoir si le stagiaire dispose d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité ou d'une activité d'agence de recherche privées ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. (Selon Ar. 01/07/16 Annexe 2 et 4)

Le déroulement du test est :

La validation de l'expression écrite et les conditions de réussite :

- 1) Le passage du test B1 sur la plateforme XADIA à l'aide d'une tablette ou d'un ordinateur fourni par le centre de formation.
- 2) Obtenir au minimum une note minimale de **10/20** sur chaque groupe de question.
- 3) Avoir répondu correctement à au moins **3 des 5** questions éliminatoires proposées en début de test.
- 4) Obtenir un moyenne globale supérieure ou égale à **12/20**.

La validation de l'expression orale :

Après la correction du test écrit, le candidat est reçu pour un entretien individuel afin d'évaluer sa capacité à s'exprimer dans la langue française à l'oral.

Lors de cet entretien, le formateur principal, va afficher au tableau une image ou une vidéo de courte durée, afin de pouvoir évaluer, la capacité du candidat à rédiger un compte rendu par écrit sur papier fourni par le centre de formation. (Feuille Compte Rendu test oral)

Le formateur aura en sa possession un fiche test oral sur laquelle il validera les points suivants :

- La capacité du candidat à effectuer un retour d'information précis.
- La capacité du candidat à avoir une bonne élocution.
- Le candidat devra être clair dans son exposé.
- Le candidat devra faire un compte rendu écrit.
- S'exprime avec aisance et dynamisme.
- Maîtriser son vocabulaire.

Le formateur, vérifiera, l'adéquation entre le projet personnel du candidat avec sa motivation en fonction de la formation proposée.

Possibilité d'équivalence partielle :

Etre titulaire du diplôme national du brevet.

Avoir obtenu une certification professionnelle enregistrée au RNCP, au moins égale au niveau 3 (niveau CAP)

Présenter une attestation de réussite du test TCF de moins de 2 ans fourni par France éducation international

Présenter une attestation de réussite du test TEF dématérialisée imprimée de moins de 2 ans du test de la chambre du commerce et de l'industrie de Paris Ile de France.

Présenter une attestation de comparabilité délivré par le Centre Enic- Naric France.

Il appartient au candidat de faire la demande de dispense selon le diplôme ou attestation en sa possession et qu'il devra fournir comme justificatif.

Dans tous les cas il appartient à l'organisme de formation de juger de la recevabilité de la demande du candidat et des suites à donner pour l'éventuelle passation du test.

Autres Pré-requis :

Etre en possession du numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le C.N.A.P.S (un accompagnement peut vous être proposé si besoin)

Pour les ressortissants étrangers, un extrait de casier judiciaire étranger, original, datant de moins de 3 mois et traduit en français.

Une carte d'identité valide, passeport ou titre de séjour depuis plus de 5 ans.

SARL SIM SANTE GRAND OUEST

Téléphone : 02 99 84 50 86 N° SIRET: 888 140 613 00017 Code Ape : 8559A

Siège social : 50 ter rue du Manoir de Servigné BP 72 031 35920 Rennes Cedex

Déclaration d'activité: 53 35 108 24 35 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Méthodes et moyens pédagogiques :

· La société SIM SANTE GRAND OUEST utilise des méthodes actives et participatives, des études de cas après support vidéo, des exercices pratiques, des mises en situations, des support de cours ICONE, étude de cas après support vidéo, Powerpoint, Icone Graphic, ordinateurs.

· Uniquement en présentiel.

Référent : Clément PERRIER

Evaluation : Orale et pratique. Avec un jury d'examen

Personnes concernées : Toutes personnes voulant exercer dans les métiers de la sécurité.

Validation : Attestation de formation

Diplôme TFP APS

Durée : 175 heures de formations (hors examen) et 7 heures d'examen.

Nombre de stagiaires : 4 à 12 Maximum

Validité : 5 ans. Un renouvellement de 27 heures est à réaliser 3 mois avant la fin de sa validité.

Lieu : Dans notre centre de formation, SIM SANTE GRAND OUEST au 25 rue du manoir de servigné 35000 RENNES.

Horaires : 08h00 - 11h30 / 13h00 - 16h30

Infos : Une convocation, une fiche de renseignement, le règlement intérieur des stagiaires et le livret d'accueil vous seront envoyés 15 jours avant le début de la formation.

Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité.

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur la feuille d'émargement.

Temps d'appropriation, d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

Contenu théorique et pratique :

Les thèmes abordés seront les suivants :

Socle de base 41 heures dont 7 heures de pratique

Module secourisme UV1 : (14 heures dont 7 heures de pratique)

Secours à personnes.

Module environnement juridique UV2 : (15 heures)

. Environnement juridique de la sécurité privée.

Module gestion des conflits UV3 : (5 heures)

. Gestion des risques et des situations conflictuelles.

Module stratégique UV4 : (5 heures)

. Connaissance de l'outil informatique.

. Transmission des consignes et informations.

Spécialité : 134 heures

Module environnement juridique (complément avec le tronc commun) : (5heures)

. Environnement juridique de la sécurité privée.

Module gestion de conflit (complément avec le tronc commun) : (9heures dont 7heures de pratique)

. Gestion des risques et des situations conflictuelles.

Module stratégique (complément avec le tronc commun) : (2heures)

. Connaissance de l'outil informatique.

. Transmission des consignes et informations.

Module prévention des risques d'incendie UV5 : (7heures dont 3heures de pratique)

. Connaissance des vecteurs d'incendie.

Module modalité d'appréhension aux cours de l'exercice métier UV6 : (7heures)

. Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté.

Module sensibilisation aux risques terroristes UV7 : (13heures)

. Compétences opérationnelles spécifiques.

. Prévention des risques terroristes.

. Réagir face à une attaque.

. Secourir.

Module professionnel UV8 : (45heures)

. Surveillance et gardiennage.

Module palpation de sécurité et inspection des bagages UV9 : (7heures dont 4heures de mise en situation pratique)

. Technique de palpation et inspection visuelle des bagages à main.

. Évènementiel.

Module surveillance par moyens électroniques de sécurité UV10 : (7heures dont 4 heures de mise en situation pratique)

. Télésurveillance et vidéo protection.

Module gestion des risques UV11 : (11heures dont 5heures de mise en situation pratique)

. Maîtriser la gestion des alarmes.

. Protéger le travailleur isolé.

. Sensibilisation au risque électrique.

Module évènementiel spécifiques UV12 : (7heures)

. Compétences en évènementiel.

Module gestion des situations conflictuelles dégradées UV13 : (7heures dont 4heures de mise en situation pratique)

. Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées.

Module industriel spécifique UV14 : (7heures)

. Différents plans existants.

SARL SIM SANTE GRAND OUEST

Téléphone : 02 99 84 50 86 N° SIRET: 888 140 613 00017 Code Ape : 8559A

Siège social : 50 ter rue du Manoir de Servigné BP 72 031 35920 Rennes Cedex

Déclaration d'activité: 53 35 108 24 35 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat